

# Des travaux à la salle des associations

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

**Travaux.** Pour la salle des associations, un devis de menuiseries de la société Profiléo a été validé concernant la pose de deux fenêtres. À l'autre extrémité du même bâtiment, les menuiseries de la salle multi-activités sont en très mauvais état également et sont iden-

tiques à celles de la salle des associations. Compte tenu des plannings chargés de la société Profiléo, du temps de montage du dossier de demande de subvention, il est préférable d'anticiper l'approbation du devis pour une pose avant fin 2021. Le devis comprend le remplacement de 3 fenêtres dont une équipée d'une moustiquaire pour un montant de 5.274 €.

**Cadre de vie.** La qualité du travail de l'association Arbre a

été souligné pour l'entretien du clan de Saint-Martin situé route de Brûlain. L'association réfléchit à un aménagement plus convivial du clan. Le fond du lavoir a été curé par les employés communaux. La commission cadre de vie-environnement mène une réflexion, ouverte aux habitants, pour rendre ce terai plus accueillant et dynamique.

**Bien vivre.** Cette commission propose de remplacer le repas

des aînés, annulé, par un panier gourmand à chacun des aînés. Des permanences seront assurées au foyer rural pour de nouvelles distributions de masques confectionnés par des bénévoles les 24 de 10 h à 12 h, 28 de 17 h à 19 h et 31 de 10 h à 12 h.

**Budget.** Le maire a indiqué que les allocations compensatrices de taxes d'habitation et de foncier non bâti seraient de 13.046 € au lieu de 12.971 €.